

Edito

« Je ne suis pas du tout pour Marine Le Pen, je suis même contre, mais je vais voter FN parce qu'on ne peut pas aller contre l'ordre du monde, madame. » Voilà le genre de conneries qu'on peut entendre en ce moment, comme ce lundi matin sur une radio régionale. Autre variante : « parce qu'on n'a pas encore essayé ». Sauf qu'on n'essaie pas un parti comme une paire de bottes... quand on a deux grammes de réflexion, ce qui semble être sérieusement en voie de disparition par les temps qui courent. Mais il est vrai que les médias de tout bord se plaisent à donner la parole à Marine, Florian et les autres à tout bout de champ. Chaque jour le parti de la Haine a droit à sa tribune... Chaque phrase dite est reprise en boucle jusqu'à l'écoeurement. Pas étonnant que pour beaucoup de Français, il soit devenu « un parti comme les autres ». Il est traité comme tel. Non, en fait il est mieux traité que certains autres... Qu'importe, ce sont les mêmes médias qui s'étonneront sans doute, voire qui se scandaliseront, du score du FN au soir du premier tour des Régionales. Car on l'annonce énorme ce score. Surtout dans notre grande Région Nord/Pas-de-Calais/Picardie. Ils auront pourtant bien aidé les électeurs à se diriger sur les voix glissantes de l'extrême-droite. Gare à la chute...

Quel avenir pour les salariés de My Ferry Link ?

Au terme d'un long conflit qui aura marqué l'été de ses rebondissements, un accord a été trouvé entre les différentes parties. Certes, cet accord ne permet pas de sauver tous les emplois, mais à terme il permettra (si tous les engagements sont respectés) à 90 % des salariés de retrouver un emploi. Même les CDD sont concernés, puisqu'au terme de l'accord, si des salariés en CDI venaient, pour des raisons personnelles, à refuser les propositions qui leur sont faites, alors les CDD pourraient postuler.

Ce résultat positif dans un contexte des plus compliqués, est évidemment à mettre à l'actif des luttes des salariés, de leurs avocats, de leur syndicat : le Syndicat Maritime Nord.

Un Syndicat qui a souhaité s'exprimer par voie de communiqué :

« **Alors que le pire était à craindre, le combat légitime des salariés et de leurs représentants aura permis de limiter la casse. L'accord qui vient d'être signé préserve l'avenir pour de nombreux salariés et leur famille.** Après 8 tables rondes et plus de 60 heures de négociation au Ministère des transports en présence du Monsieur VIDALIES et de ses conseillers, des représentants du Groupe Eurotunnel et des représentants du Groupe DFDS, un protocole d'accord de sortie de crise a été signé ce lundi 31 août 2015.

L'offre de reprise faite au mois de mai par le conseil de surveillance de la SCOP SEAFRANCE n'a pas été



retenue faute de soutien suffisant.

Cet accord n'est pas celui que nous aurions souhaité car il avalise l'acquisition des navires par DFDS, mais il permet de sauver plus de 400 emplois (dans un premier temps) si chacun respecte ses engagements :

- 202 emplois en CDI seront proposés par DFDS sur leurs navires de Calais, mais aussi probablement sur les navires de Dieppe,
- 130 emplois seront proposés pour la remise en service du navire fret « Nord Pas de Calais » réparti en une centaine de navigants et d'une trentaine de sédentaires sous réserve des autorisations de la CMA et de l'ADLC. Ces deux autorités devraient se prononcer au cours du mois de novembre,
- 20 emplois en CDI seront proposés

au sein du groupe EUROTUNNEL, - 50 emplois en CDI seront proposés au sein de la Société « Sécurité Protection », prestataire auprès du Groupe Eurotunnel.

Les personnes qui n'auront pas retrouvé un emploi en CDI au 01 janvier 2016 se verront proposer une indemnité transactionnelle.

Personne aujourd'hui n'est en mesure de dire ce qui aurait pu se passer si cet accord n'avait pas été signé. Nous prenions le risque alors de perdre la totalité des emplois.

Les salaires du mois d'août des salariés licenciés et des salariés protégés non encore licenciés pourront être réglés grâce à ce protocole de sortie de crise.

En revanche, le problème des indem-

Suite p 2

Le dessin

20 ANS DE MIGRANTS À CALAIS



On le note

Vous pouvez noter que les permanences des élus Communistes et Républicains ont lieu les mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14 h 30 à 18 h.

Pour toute rencontre particulière, une demande de rendez-vous est préférable en appelant à ces mêmes heures au 03 21 36 39 79.

Permanence au
194-196 Bd de l'égalité à Calais

On réserve

WEEK-END AU MARCHÉ DE NOËL
A STRASBOURG
Meilleur marché de Noël d'Europe

COMPLET

MARDI 28 & DIMANCHE 29 NOVEMBRE 2015

SAMEDI 28 NOVEMBRE
08 heures 30 - Rendez-vous au bowling pour le départ - Petit déjeuner prévu par vos soins.
Arrivée à l'Hôtel Clara, où nous déposerons les bagages en consigne, les chambres seront disponibles à partir de 15 heures 30 (chambre de 2 à 8 personnes).
Entre 18 heures 30 et 20 heures 00 - dîner sous forme de self à l'Hôtel.

DIMANCHE 29 NOVEMBRE
entre 8 heures 00 et 10 heures - petit déjeuner à l'Hôtel
15 heures 00 - Départ de Strasbourg Vers 23 heures 00 - Arrivée à Calais.

Quartier libre pendant tout le week-end, l'Hôtel est à quelques minutes à pied des premiers marchés de Noël. Pour les autres repas vous trouverez des spécialités à des prix abordables.

120 € PAR PERSONNE

Le prix comprend : le petit déjeuner du samedi, la nuit à l'hôtel, le repas du samedi soir et le petit-déjeuner du dimanche.

Paiement à l'inscription
Comptant, en plusieurs fois ou 10 fois sans frais d'avril à janvier

RESERVATION AU 03 21 36 39 79 ou au 06 35 58 26 58

On le note

C'est la rentrée de votre petit journal préféré. Vous allez enfin apprendre des choses que vous ne lirez pas dans la presse locale : ben oui, il y a des trucs qu'il vaut mieux cacher aux Calaisiens... Et les amis littoraux de Natacha s'y appliquent jour après jour...

Vous pouvez aussi noter que l'Atelier rouvrira ses portes dès le vendredi 18 septembre 18 h 30. L'occasion d'échanger sur l'actualité calaisienne, de faire un petit bonjour aux copains, de boire un petit café...

Migrants

Rendons à César... ce qui appartient à César

La Voix du Nord vient de réaliser un papier qui évoque clairement ce que peuvent apporter (en terme économique) les migrants présents à Calais. Regardons un peu le contenu, car cela nous changera un peu de : « c'est la faute aux migrants si c'est le bazar à Calais ». Un peu comme si c'était les migrants qui licenciaient à Tioxide, avaient licencié chez Calaire, dans la dentelle, à My Ferry Link...

« Opale vélo services, qui commercialise des véhicules d'occasion, boulevard Jacquard, estime ainsi à 5 % sa clientèle de migrants. « Les vélos ne sont pas très chers puisqu'on les récupère dans les déchetteries pour les remettre en état de marche. Le prix oscille entre 60 et 130 € environ. La majorité prend des VTT, un peu de VTC. »

La société Pro-mobile qui vend des téléphones portables compte, dans sa clientèle, 15 % de migrants. Ils viennent acheter des petits téléphones simples, beaucoup de recharges et recherchent l'accès à Internet. D'autres viennent aussi recharger leur portable »

« Un commerçant photographe bénéficie aussi de bonnes retombées grâce à la présence migratoire : « Je ne pourrais pas en vivre mais malgré tout, depuis trois mois, j'ai une clientèle assez importante de migrants. Je peux parler d'une augmentation de 20 à 30 %. » Le photographe a signé un contrat avec l'Audasse, association située rue Charost et en charge des demandeurs d'asile : « Les migrants vont y faire leur photo d'identité pour des papiers de demande d'asile, parfois pour le retour au pays. » « Les migrants sont aussi clients du magasin Lidl, situé rue Mollien, et du Carrefour City du boulevard Clémenceau. »



D'autres encore fréquentent les friteries, les kebabs...

Si l'on en croit certains syndicalistes, le sujet est particulièrement sensible car les mêmes qui portent parfois des jugements à l'emporte-pièce, ne tiennent leur travail que par la présence des migrants (CCI, Eurotunnel...). Des syndicalistes qui affirment même que si les migrants venaient tous à partir, le différentiel serait négatif en termes d'emplois.

Si l'on ajoute enfin le nombre de CRS présents dans le Calaisis et le pouvoir d'achat que cela représente, on peut être sûr que la question vaudrait un bon débat.

Pour améliorer encore les choses, on peut penser que si les êtres humains présents sur notre territoire, qui sont en terme d'hébergement moins bien traités que les animaux du refuge fourrière, voyaient leurs conditions de vie s'améliorer, nul doute que le sentiment de peur ressenti à la vue de ces « gens hirsutes et mal lavés » (entendu) diminuerait grandement.

Chambre de commerce et d'industrie

Jean-Marc Puissesseau « sur le cul »

Ainsi s'est exprimé dernièrement, dans la presse locale, le futur ex-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Côte d'Opale : Jean-Marc Puissesseau.

Son expression valait pour une action des marins de MFL, qui avaient réagi promptement à une énième tentative de non-respect de leurs droits en bloquant en partie le port.

Le président Puissesseau en était resté sur le « cul » de l'attitude du représentant de l'État qui avait remercié les dirigeants syndicaux d'avoir bien voulu mettre un terme rapide à leur action.

Une chose apparaît évidente, le représentant de l'État cherchait assurément à ne pas jeter de l'huile sur le feu, quand l'autre aurait sûrement mis le feu aux poudres.

Cela ne nous étonne qu'à moitié de la part d'un élu consulaire qui a toujours pensé que les salariés

devaient se contenter des droits qu'on leur donnait.

Si le « futur ex » en est resté sur le « cul », que dire de notre réaction à la prise de connaissance des raisons de sa démission.

Venant d'être nommé Président Directeur Général de la société qui va gérer les travaux de Calais Port 2015, notre bon Jean-Marc souhaite éviter tout conflit d'intérêts. (Sic)

Là, nous on est bon pour une reconstruction du coccyx.

Déjà que de trop nombreuses mauvaises langues véhiculent beaucoup de fausses informations sur les relations : entreprises, CCI et club de foot... Qu'est-ce que cela donnera demain quand éventuellement des entreprises qui traiteront avec la société dont notre bon Jean-Marc sera PDG, viendront abonder les caisses de la société à objet sportif dont notre bon Jean-Marc est

l'actionnaire principal.

D'ici à ce qu'un éventuel mauvais coucheur, non retenu pour un marché n'avance l'idée de conflit d'intérêts... il n'y a sans doute pas loin.

Si l'état de notre coccyx laisse à désirer, notre cerveau, lui, fonctionne bien. C'est pourquoi nous ne saurions que conseiller au président Puissesseau de démissionner de tout pour éviter d'être sali inutilement.

Peut-être même allons-nous l'aider en sollicitant tous les moyens utiles (Procureur, Chambre régionale des comptes, doyen des juges d'instruction...) nécessaires pour que cessent rapidement les insinuations mensongères dont notre « ami » est victime.

Les salariés ont toujours pu compter sur nous, toi aussi Jean-Marc tu peux compter sur nous pour faire respecter le bien public.

Suite de la p1

nités de licenciement (congés, indemnités légales/conventionnelles de licenciement et de préavis) n'est toujours pas réglé.

En effet, les salariés licenciés se retrouvent dans la situation scandaleuse d'un refus de prise en charge de ces indemnités qui devraient pourtant leur être réglées par les AGS (Assurance Garantie des Salaires).

Ce que la loi accorde pourtant à tous salariés licenciés pour motif économique, les ex-salariés de la SCOP SEAFRANCE vont devoir engager un nouveau et long combat judiciaire pour obtenir ce minimum légal.

Nous tenons à remercier tous les salariés, ainsi que les membres de leur famille qui, en se battant auprès de nous, nous ont permis d'avoir le rapport de force nécessaire pour aboutir à cet accord.

Les salariés ont mené un combat admirable mais celui-ci n'est pas terminé pour autant, nous restons vigilants à l'application stricte des différents points constituant ce protocole. »

Manque dans ce communiqué plus de 50 emplois pour lesquels il y a encore à discuter et qui concerneront la société MFL.

Sur un territoire constamment balayé par les vents défavorables, où des sociétés comme Calaire, Marmin, Tioxide, Desseilles ont connus ou connaissent encore des difficultés. Sur un territoire où les craintes se font lourdes pour Alcatel, où le commerce paie un lourd tribut (consécutif aux nombreuses suppressions d'emploi dans l'industrie), l'aboutissement de ce dossier peut apparaître non pas comme une victoire, mais au moins comme positif.

Nous qui avons toujours soutenu ceux qui ne veulent toujours que vivre de leur travail, qui ont trop souvent été insultés, décriés, vilipendés... tout simplement parce qu'ils voulaient faire valoir leurs droits, nous adressons à tous ceux qui se sont battus l'expression de notre solidarité et avons une pensée émue pour celui d'entre eux qui s'en est allé, terrassé par trop de méchanceté et parfois même de lâcheté. Nul doute qu'il a dû apprécier la responsabilité avec laquelle le combat a été mené.

En bref... En bref... En bre

Coup de pied

Le coup de pied de la semaine (passée) est à mettre au crédit d'une femme. C'est en effet la calaisienne Claudine Moine qui, au nom de l'association Salam (elle en est la secrétaire-adjointe), a donné le coup d'envoi du match France-Serbie à Bordeaux, le 7 septembre dernier. Pourquoi elle ? Eh bien parce que la Fédération Française de Football a décidé de donner 100 000 € à l'association qui vient en aide aux migrants. La même somme devrait d'ailleurs suivre en 2016. Un geste humanitaire et solidaire qui méritait d'être souligné ici.

Coup de main

Autres gestes qui méritent d'être soulignés : tous ceux que de nombreux anonymes ont décidé de faire ces derniers jours pour aider les migrants. Ce sont des dons de vêtements, de couvertures, de produits d'hygiène... qui affluent de toute la France et même de l'étranger. En ces temps d'intolérance galopante, il est rassurant de voir qu'il existe aussi beaucoup de Français (et pas que...) qui pensent que les migrants sont avant tout des Hommes.